

Incidence commerciale de la norme comptable relative aux partenariats public-privé

Comparaison des secteurs

Secteur public

Les organisations devront fournir des précisions sur leur dette liée au PPP et présenter l'information financière à ce sujet.

Dans certains cas, la comptabilisation d'une dette plus élevée pourrait limiter la capacité à obtenir du financement pour des projets et accroître le coût associé à l'emprunt. L'organisation pourrait devoir réévaluer les projets qu'elle compte entreprendre et les formes de financement utilisées.

En raison de la complexité des PPP, il est parfois difficile d'expliquer leur valeur au public canadien. La nouvelle norme comptable précise les droits et responsabilités des deux parties. Elle permettra au gouvernement de communiquer plus facilement l'importance des PPP à la population.

De quelle façon le partenaire du secteur privé a-t-il structuré des transactions d'envergure similaire? Après l'entrée en vigueur de la nouvelle norme, les négociateurs du secteur public pourront savoir de quelle manière leur partenaire potentiel conclut des transactions.

La comptabilité entraîne la reddition de comptes. Une norme unique et claire qui orientera le secteur permettra aux parties prenantes politiques de mieux évaluer le rendement d'un projet et de le comparer à d'autres projets de PPP.

vs

Secteur privé

Une dette plus élevée signifie des risques accrus; le secteur public pourrait demander le transfert d'une plus grande part de risques au secteur privé.

Même avant ce changement comptable, les partenaires du secteur public demandaient à ceux du secteur privé d'assumer une plus grande part de risque. Cette tendance pourrait s'accroître davantage, ce qui aurait une incidence sur l'établissement des prix, le recouvrement des coûts et d'autres aspects des contrats.

La transparence pourrait accroître l'engouement de certains gouvernements à l'égard des PPP et favoriser ainsi la croissance de ce marché.

En raison des exigences accrues en matière d'informations à fournir, le partenaire du secteur privé pourra avoir davantage de renseignements à propos de ses concurrents et de la façon dont ils réalisent leurs activités. Il pourra également savoir comment son partenaire du secteur public a structuré ses transactions par le passé.

Les changements permettront d'établir des règles communes et de créer un environnement plus concurrentiel et plus mature en ce qui a trait aux PPP.

Cette norme permettra de structurer la comptabilisation des PPP. Une moins grande subjectivité signifie qu'un partenaire du secteur public pourra valider les véritables coûts d'un projet. L'analyse sera plus précise.

Dette comptabilisée

Politiques liées au transfert des risques

Transparence des autres transactions

Norme unifiée

Pour savoir comment les Services-conseils en comptabilité et les Services-conseils en finance de BDO peuvent vous aider à propos de la présentation de l'information financière, de la négociation et de la préparation des projets liés à votre infrastructure en PPP, communiquez avec :

Armand Capisciolto, chef national, Services-conseils en comptabilité
Paul Gill, chef sectoriel national, Infrastructure

